



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 octobre 2024

Objet de la délibération

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE DU PORT

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Joël TRÉCANT pouvoir à Anne-Laure LE DOUSSAL , Frédéric TOUSSAINT pouvoir à Peggy CACLIN , Jacques KERZERHO pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Tiphaine SIRET pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Yves DOUAY pouvoir à Jean-François LE CORFF , Alain HASCOËT pouvoir à André HARTEREAU .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Aline LE FUR désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2024.10.018

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE DU PORT

Rapporteur : Jean-François LE CORFF

La présente décision modificative du budget annexe du Port intègre essentiellement des ajustements liés aux amortissements, non-valeurs et des annulations de facturations pour des bateaux qui ont quitté le Port dont le détail est présenté ci-dessous :

	Nature	Libellé	Budget primitif	DM
Total Chapitre	040	AMORTISSEMENT SUBVENTION	1 357,00	3 778,00
		Total Dépenses	66 641,18	3 778,00
Total Chapitre	040	AMORTISSEMENT EQUIPEMENT	3 240,00	281,00
	021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	0	3 497,00
		Total Recettes	66 641,18	3 778,00
		Solde Investissement	0,00	0,00

	604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	49 946,00	1 516,00
	6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 500,00	424,00
	6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 500,00	-233,00
	6135	LOCATIONS MOBILIERES	800,00	-800,00
	61528	AUTRES	1 500,00	-1 500,00
	618	DIVERS	300,00	-300,00
	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	75,00	383,00
	6257	RECEPTIONS	200,00	13,00
	6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	0,00	214,00
	637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	300,00	0,00
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	57 121,00	-283,00
Total Chapitre	023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT		3 497,00
	6811	AMORTISSEMENT EQUIPEMENT	3 240,00	281,00
Total Chapitre	042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 240,00	281,00
	6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	150,00
Total Chapitre	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 010,18	150,00
	673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	500,00	883,00
Total Chapitre	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	883,00
		Total Dépenses	66 641,18	4 528,00
Total Chapitre	7085	PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FACTURES	61 805,00	750,00
	70		61 805,00	750,00
	777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 357,00	3 778,00
Total Chapitre	042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 357,00	3 778,00
		Total Recettes	66 641,18	4 528,00
		Solde Fonctionnement	0,00	0,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,
Vu la nécessité d'ajuster le budget annexe du Port,
Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 30 septembre 2024,
Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 07 octobre 2024,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** la décision modificative N° 1 2024 du budget annexe du Port

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ